LETTRE À ÉDITEUR

Pr Michel Costagliola

Ce numéro des Annals of Burn and Fire Disasters (ABFD) avec sa page de couverture actualisée, m'apporte une immense satisfaction, et m'inspire deux commentaires : d'une part, il signe la consécration de la Brûlologie et légitime son appellation, ainsi que celle de sa société savante ; d'autre part, cette publication devient désormais l'excellent moyen d'expression de la Société Française aux cotés du MBC et l'EBA, et ceci mérite d'être souligné.

1. Notre société a enfin terminé sa crise d'identification après une longue gestation comme le montre ce nécessaire rappel historique :

La dénomination « Brûlologie » avait été évoquée en 1980 au 1er Congrès des brûlés à Bordeaux par le Pr Massé, mais elle été restée lettre morte. C'est au Xe Congrès à Metz en 1989, lors de ma 1ere année de présidence (à une époque où le mandat durait deux ans) que je proposais en Assemblée Générale, cette dénomination qui fut adoptée à mains levés ; mais c'était sans compter sur les conservateurs et les indécis, voire les opposants ;certains adversaires farouches parlèrent de barbarisme, de néologisme impropre, de nom inélégant, et peu euphonique etc. De façon incessante, cependant, je tentais de faire passer ce terme dans le langage courant par des écrits, des présentations à différentes tribunes, à l'aide de différents papiers « *lettre ouverte à ceux que le terme brûlologie dérange* » « *vous avez dit brûlologie !* », « *brûlologie plaidoyer sémantique* » « *une bataille sémantique* ». Malgré l'interpellation du Comité de défense de la langue française et la consultation d' Alain Rey, le fameux linguiste, nos efforts restaient vains. Une querelle linguistique va même m'opposer à un éminent Professeur de dermato vénérologie, qui me reprochait d'utiliser un hybride gréco-latin ; or vénérologie vient de Venus, déesse latine de l'amour, dermato-aphrodisiologie aurait été donc plus appropriée ; cet argument mit fin à sa contestation. Un pas décisif fut franchi, lorsque Président de la sous-section de chirurgie plastique au CNU, je fis admettre par le Ministère de l'éducation nationale, l'option brûlologie ce qui permettra en 2000 d'obtenir la première nomination de professeur dans la spécialité : l'indiscutable Daniel Wasserman, un des premiers secrétaires de notre société et chef de service du Centre de Cochin. Un Diplôme d'Université des Brûlures se mettait en place, mais ce n'est qu'au bout de 3 ou 4 ans, qu'il s'intitula DIU de Brûlologie ; la même année, le XXe Congrès que je présidais à Toulouse s'appellera naturellement Brûlologie 2000. Plusieurs sociétés scientifiques étrangères (marocaine, algérienne, antillaise) adoptent sans hésitation l'appellation, alors que la Société Française reste toujours sur le recul, malgré une tentative du Pr Mimoun pendant sa présidence. C'est seulement donc à Toulon en Juin dernier, lors du 34 e Congrès qu'un nouveau plaidoyer me permettra de démontrer que *Société Française de Brûlologie* répond à la triple mission de soins, d'enseignement et de recherche ; le changement de nom de la Société sera ainsi voté à une éclatante majorité prés de 35 ans après le 1er Congrès bordelais !!

2. Quant aux supports scientifiques, les réticences seront les mêmes : le premier bulletin qui rendait compte des travaux de la STETB en 1989 s'intitule *la lettre du* … (sans nom), le rédacteur n'osant pas utiliser ce terme nouveau ; c'est seulement en 1991 que le bulletin s'appellera *dialogue en brûlologie* et que la lettre deviendra *la lettre du brûlologue*. Grâce à Serge BAUX rédacteur en chef, la revue BRÛLURES portera à juste titre la mention Revue française de brûlologie. Le rapprochement de la revue Française avec le MBC nécessitera également prés de deux ans de négociations, Serge BAUX étant le premier interlocuteur ; en tant que représentant français au sein du MBC, ma médiation accompagna ce difficile processus (sur le plan pratique et financier) jusqu'à la réunion en mars dernier à l'hôpital Saint-Louis pour conduire en fin d'année à la conclusion d'un accord. ABFD est un journal dont les articles sont soumis à des relecteurs, indexé (Scopus et Pubmed) s'adressant aux médecins et aux paramédicaux c'est-à-dire à tous les brûlologues, impliqués dans la prise en charge des brulures et des catastrophes par incendie ; il publie en français et en anglais des articles originaux rapportant une expérience clinique, ou de recherche expérimentale, des résumés d'articles choisis dans d'autres revues internationales. Les ABFD sont donc devenues aux cotés du MBC et de l'EBA, l'organe d'expression scientifique de la SFB, nous permettant ainsi de bénéficier des travaux des auteurs du pourtour méditerranéen et européens ,et nous soumettant à un devoir d'exigence dans la construction de nos articles, la précision du langage, la qualité de l' iconographie, les références bibliographiques etc et la collaboration de relecteurs chevronnés.

Conclusion

Obstination et ténacité furent nécessaires pour que la Brûlologie, en s'affranchissant de ses derniers doutes, acquiert ainsi ses lettres de noblesse sous tous ses aspects (spécialité, société savante, revues, diplômes). Je suis heureux et fier d'y avoir ainsi contribué. Je remercie Serge Baux, le fondateur de la spécialité, Marc Chaouat, Secrétaire de la société, et Ronan Le Floch, rédacteur en chef de la partie française des ABFD qui s'y est particulièrement investi, enfin Michele Masellis et Bishara Atiyeh, respectivement fondateur et Président du MBC. Rien de tout cela n'aurait pu aboutir sans leur aide.